



# VOTRE ANIMAL EST SATISFAIT OU VOUS ÊTES 100% REMBOURSÉ



Chez Hill's™, nous sommes convaincus que votre chien ou votre chat appréciera nos aliments.

C'est pourquoi nous vous offrons une garantie de satisfaction :  
Votre animal est satisfait ou vous êtes remboursé.

Si celui-ci n'aime pas son aliment, il vous suffit de nous retourner :

- 1 L'aliment entamé (valable sur un seul produit)**
- 2 La facture originale en entourant le montant et la date de votre achat**
- 3 La facture de la Poste pour les frais de retour (tarif simple)**
- 4 Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)**
- 5 Le formulaire ci-après**

**et d'envoyer le tout à :**

**Hill's Pet Nutrition - 100% Garantie  
BP 221 - 06904 Sophia-Antipolis**

*Et vous recevrez votre remboursement dans un délai de 6 semaines environ.*

*Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux conditions de garantie.*

## CONDITIONS DE GARANTIE

1. Offre valable pour les achats d'aliments pour chiens et chats Hill's™. Offre valable dans 1 délai maximum de 6 mois suivant l'achat du produit concerné (date du ticket de caisse et cachet de la poste faisant foi).
2. Offre valable sur un seul produit à retourner dans son emballage d'origine. (Moins de la moitié de l'aliment doit avoir été consommé).
3. Le formulaire ci-joint doit être dûment complété.
4. Cette garantie n'est valable que pour le propriétaire de l'animal ; elle n'est pas transférable.
5. Une seule demande admise par foyer (même adresse et même nom) et par animal. Des demandes multiples émanant d'une seule adresse et /ou même RIB ne seront pas acceptées.
6. Cette garantie ne s'applique qu'aux résidents de France métropolitaine (Corse comprise) et est interdite aux employés de Hill's, aux membres de leur famille, ainsi qu'à toutes personnes ayant un lien avec cette garantie.
7. Hill's décline toute responsabilité pour les formulaires perdus et/ou endommagés et / ou raturés et/ou envoyés hors délai qui ne seront donc pas pris en compte.
8. Les preuves d'envoi par la poste ne seront pas considérées comme accusés de réception.
9. À retourner à : Hill's Pet Nutrition S.N.C., BP 221, 06904 Sophia Antipolis
10. Offre non cumulable avec d'autres offres promotionnelles en cours.
11. Le remboursement sera effectué dans un délai de 6 semaines environ, hors grève et cas de force majeure. Les frais d'envoi (du courrier ainsi que de l'aliment) peuvent être remboursés sur demande écrite et sur la base du tarif lent de la poste ou du tarif économique de toute société de transport de colis.

# FORMULAIRE A REMPLIR

Remplissez lisiblement ce formulaire pour recevoir votre remboursement.  
Les renseignements personnels resteront confidentiels.

Produit : .....

Date d'achat : ..... Site d'achat : .....

Espèce :     Chien     Chat                      Sexe     Mâle     Femelle

Race : ..... Age : ..... Poids : .....

Raison du retour : .....

Quel aliment lui donnez-vous habituellement ?

.....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Email : ..... Tél. : .....

Soucieuse de la protection de votre vie privée, Hill's Pet Nutrition, s'engage à assurer le meilleur niveau de protection de vos données à caractère personnel. En remplissant ce formulaire, vous acceptez que la société Hill's Pet Nutrition, utilise ces données personnelles à des fins commerciales et promotionnelles. Ces données à caractère personnel que vous nous communiquez pourront être informatisées pour le traitement de votre demande. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant en écrivant à l'adresse suivante :

**Service Consommateur Hill's - BP 221 - 06904 Sophia Antipolis.**

Ces données collectées ne seront pas divulguées, transmises ou partagées à des tiers. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.



---

## CONSEILS DE TRANSITION ALIMENTAIRE

Tout comme nous, les animaux ont des habitudes alimentaires et il est nécessaire de les aider pour en changer. La **transition alimentaire doit se faire de façon progressive**, afin que la flore intestinale de votre animal s'adapte à ce nouvel aliment.

- Introduisez **progressivement** le nouvel aliment sur une période de 5 à 10 jours
- Mélangez le nouvel aliment avec celui auquel votre chat ou votre chien était habitué et augmentez progressivement les proportions **jusqu'à ne donner que le nouvel aliment**
- Ne donnez aucun autre aliment, ni restes, ni friandises.
- Laissez toujours de l'**eau fraîche** à disposition
- Mélangez les croquettes avec un peu d'eau et attendez 10 minutes, ou pour les boîtes, tiédisez les aliments à température du corps (pas plus de 37°)
- Si votre animal éprouve des difficultés à changer d'aliment, ne le laissez pas plus de 2 jours sans manger, et **demandez conseil à votre vétérinaire**

**Pour de plus amples informations sur les produits Hill's™**  
**contactez-nous au :**